

La Petite
Gazette



BONNE ANNÉE

2014

SOMMAIRE

C ommunauté de Communes du Pays Issigeacois	p.1
M unicipalités du Canton: Informations diverses	p.2
🌀 Issigeac	p.2/3
🌀 Boisse	p.4
🌀 Bouniagues	p.4
🌀 Plaisance	p.4
🌀 Saint-Perdoux	p.5
🌀 Conne-de-Labarde	p.5
🌀 Saint-Cernin-de-Labarde	p.6
🌀 Saint-Aubin-de-Lanquais	p.6
🌀 Colombier	p.7
🌀 Faux	p.7
🌀 Saint-Léon d'Issigeac	p.8
I nformations du canton	p.8
🌀 Liste des assistantes maternelles du canton	p.8
🌀 Paroisse St Martin des Vignes	p.8
🌀 Déchetterie d'Issigeac: Horaires d'Eté/Hiver	p.8
🌀 Agrafage de La Petite Gazette	p.8
🌀 Répertoire cantonal	p.9
🌀 Dépôt des articles de la Petite Gazette	p.10
🌀 Service de Garde des pharmacies Janvier/Février 2014	p.10
🌀 Service de Garde des Médecins	p.10
M unicipalités du Canton: Informations communes	p.10
🌀 Schéma de Cohérence Territoriale - SCOT	p.10/11
🌀 Issigeac/Monmadalès/St Cernin de Labarde – Recensement population 2014	p.12
🌀 Communiqué de La Poste	p.13
A ssociations et Manifestations du canton	p.13
🌀 Saint-Aubin-de-Lanquais	p.13
🌀 Colombier	p.14
🌀 Boisse	p.14
🌀 Issigeac – Le Roseau Issigeacois	p.14
🌀 Issigeac – Génération Mouvement les Aînés Ruraux	p.14/15
🌀 Issigeac – Union Athlétique Issigeacoise	p.15
🌀 Bouniagues	p.16
🌀 Faux	p.16/17
C alendrier mensuel des manifestations du canton	p.18
Q uoi de neuf à l'Office du Tourisme	p.18



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES 2014

Les jours et heures de collecte des ordures ménagères restent inchangés sur l'année 2014.
Le calendrier est disponible dans vos Mairies

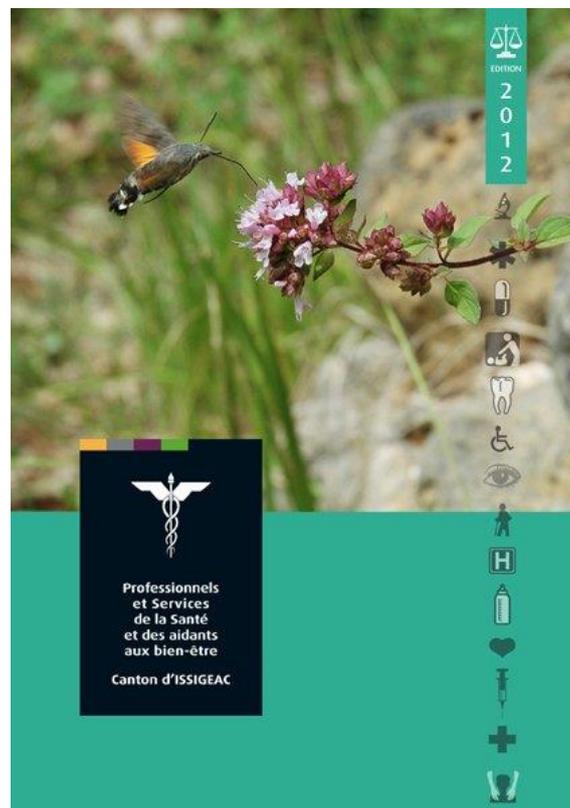
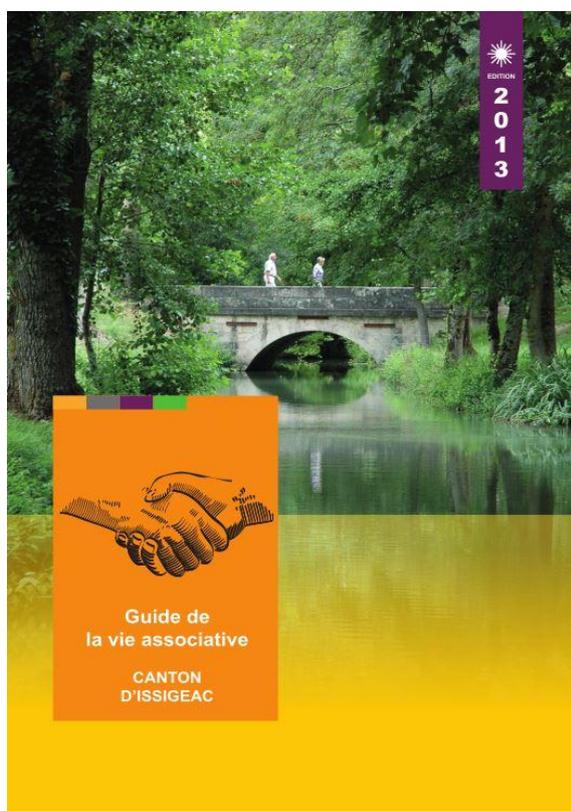


Les livrets des groupes CDST sont arrivés !

Les annuaires "Vie associative" et "Professionnels et services de la santé, du bien être et du social" des groupes du CDST sont arrivés !! N'hésitez pas à venir chercher le vôtre dans votre mairie ou dans un des nombreux points relais (pharmacies, centres médicaux, commerces...).

Version téléchargeable sur le site du Pays du Grand Bergeracois :

<http://www.pays-de-bergerac.com/communaute-communes/pays-issigeacois/cdst.asp>



Livrets gratuits
Exemplaires limités !



ISSIGEAC

ÉTAT-CIVIL

ERRATUM : Suite à une erreur dans la Gazette du mois de Décembre, veuillez trouver ci-dessous le texte modifié en conséquence pour la naissance de Jade Coucharrière.

NAISSANCES : *Jade COUCHARRIERE, née le 08 octobre 2013, fille d'Anaïs DUBOIS et Loïc COUCHARRIERE, petite-fille de Sandrine GABILLARD et de David DUBOIS, arrière-petite-fille d'Arlette BONNAVAL et de Françoise et Dany DUBOIS, arrière-arrière-petite-fille d'Olga DUBOIS. Félicitations.

*Nolan Ernest Guy GLAIS est né le 30 octobre 2013 à Bergerac. Félicitations à ses heureux parents Damien GLAIS et Leslie COMBAREL domiciliés à Bournaquel Est.

DÉCÈS : *Monsieur Claude PERROT est décédé le 20 novembre 2013 à son domicile du Tour de Ville à l'âge de 80 ans.

*Madame ABRIEU veuve CLEMENSON Marcelle est décédée à son domicile du Tour de Ville d'Issigeac le 20 décembre 2013 à l'âge de 91 ans.

Nous adressons nos condoléances à sa famille et à ses proches.

INFORMATION MUNICIPALE - RECENSEMENT POPULATION 2014

Du 16 janvier 2014 au 15 février 2014, aura lieu le recensement de la population sur la commune d'Issigeac. Deux agents recenseurs : Emmanuel DUBOIS et Marie L'HOSTE se présenteront donc à votre domicile, munis d'un badge avec leur photo, justifiant de leur habilitation. Nous vous remercions d'ores et déjà de l'accueil que vous leur réserverez.

INFORMATION MUNICIPALE - VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

VENDREDI 17 JANVIER 2014

18h30 - Accueil / 19h00 - Vœux du Maire suivi d'un apéritif.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et Jeudi : 14h00 à 18h00 - Mercredi : 10h00 à 12h00 et 14h à 18h00 - Vendredi : 13h30 à 17h30.

NOUVEAUTES

ALBUM :

*100 Petites histoires de Noël,

*Noël surprise ! Fany Joly

Les princesses, Royer Anne

*22 histoires avec les animaux de la ferme

ROMANS ADULTES :

*Le Pain de Lune ; Vincent Claude

*Les Soupirs du vent ; Dupuy Marie-Bernadette

En raison des congés des fêtes de fin d'année, les jours d'ouverture de la bibliothèque seront modifiés pendant les vacances de Noël. Merci de votre compréhension

URBANISME

DP 13 S0037 : COUR Emeline : ouverture sortie aération poêle

DP 13 S0038 : SELARL PHARMACIE LALOUX : Enseigne

LOCATIONS

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac

*Les habitants de la commune d'Issigeac peuvent demander la mise à disposition du matériel communal et du personnel des services techniques pour l'enlèvement de leurs encombrants.

*Le déplacement du véhicule mis à disposition est limité au territoire communal.

*Les personnes intéressées doivent se manifester auprès de la Mairie soit par téléphone soit par écrit au plus tard la veille du ramassage.

*Les tarifs seront appliqués en fonction du service demandé :

↪ Enlèvement simple de courte durée ☒ 5.00 €

↪ Intervention d'une durée comprise entre 20 et 50 minutes ☒ 10.00 €

↪ Camion + employé communal ☒ 25.00 € / heure

↪ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 € / heure

↪ Remorque à poste fixe ☒ 30.00€euros/ demi-journée.

Bonne Année





ISSIGEAC (SUITE) LE MOT DU MAIRE – CONSEILLER GÉNÉRAL

Chers Concitoyens,

C'est avec un grand plaisir que j'adresse mes meilleurs vœux pour 2014 à tous les habitants de notre nouvelle communauté de communes *Portes Sud du Périgord* créée officiellement le 1^{er} janvier.

Commencer une nouvelle année, c'est avoir envie de regarder devant soi.

Le 31 décembre marque la fin d'une année et la naissance d'une nouvelle. Il est vrai que rien ne change en une nuit : nos soucis comme nos joies demeurent, nos questionnements aussi mais ce passage à l'an neuf est porteur d'espoir. La transition d'une année à l'autre génère un regain d'énergie qui nous incite à tourner des pages et à prendre de nouvelles et bonnes résolutions. Même si la période est troublée, les difficultés nombreuses, l'inquiétude présente, mettons à profit ce changement de calendrier pour réfléchir, nous rassembler et agir afin de transformer certains de nos espoirs en actes concrets.

Le Conseil Municipal et moi-même invitons tous les habitants de la commune d'Issigeac à la **présentation des vœux 2014** qui aura lieu :

VENDREDI 17 JANVIER, à partir de 18h30

Salle du château

18h30 : Accueil des nouveaux habitants - 19h : Vœux du Maire suivi du pot de l'amitié

2014 est une année importante puisqu'elle va renouveler tous les Elus municipaux. Les Citoyens et Citoyennes vont choisir leurs responsables qui, pendant 6 ans, vont veiller à la fois au quotidien de leur commune et aux perspectives d'avenir. Sans éviter les débats, je souhaite que cette période électorale se déroule dans la sérénité et le respect des personnes. En ces temps difficiles, il est de notre devoir de rassembler et non de diviser.

Je tiens à féliciter les bénévoles de la Coopérative Scolaire qui ont organisé la fête de fin d'année. Un grand merci aux pompiers pour avoir sauvé le Père Noël... leur démonstration de l'utilisation de la grande échelle a été appréciée par les petits et les grands.

Après les congés de fin d'année, les travaux d'aménagement du tour de ville vont reprendre ; espérons que les conditions météorologiques seront favorables pour leur bon déroulement.

La réfection du revêtement de certaines zones de voirie (Loge du Prévôt, Faurissou, école, rue du moulin, rue Cardenal et rue Sauveterre) était prévue pour octobre mais celle-ci a dû être repoussée afin de réaliser les travaux dans de bonnes conditions. J'espère votre compréhension et vous demande de rouler lentement sur ces zones dégradées.

Au mois prochain.

Jean Claude CASTAGNER



BOISSE

LA MAIRIE

Ouverture le lundi et le jeudi de 13h30 à 18h00

Contact : Tél : 05.53.58.73.08 - Mail : commune.de.boisse@orange.fr

VOEUX

Le Maire, le conseil municipal et votre secrétaire de Mairie vous souhaitent une très bonne année 2014.
De la santé avant tout et beaucoup de joie.

BOUNIAGUES

RÉPERTOIRE

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

SIVOS : tel : 05 53 58 15 84

La poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Taxi : voir le répertoire du canton

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

Ostéopathes : voir le répertoire du canton

Infirmiers : voir le répertoire du canton

Centre de luxoponcture : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72

VOEUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE

Le **vendredi 17 janvier à 18h 30** l'équipe municipale présentera un bilan de l'année écoulée ; ce bilan sera suivi d'un vin d'honneur pour célébrer la nouvelle année 2014.

A cette occasion seront remis les **prix du concours des maisons décorées**.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une heureuse année 2014 ! à bientôt !

ORDURES MÉNAGÈRES

C'est maintenant la société « SITA Sud Ouest » qui collecte nos déchets.

Les horaires changent : **le ramassage se fait entre 4h et 13h tous les mardis.**

Il faut désormais sortir les poubelles le lundi soir.

PLAISANCE

PLAISANCE
DORDOGNE



MEMENTO

Heures d'ouverture de la mairie

Mardi de 09 h - 12 h, 14 h - 18 h, vendredi de 09 h à 12 H.

Tél : 05.53.58.79.55 Mél : plaisance.mairie@wanadoo.fr / Site : www.plaisance24.com

VOEUX

Madame le Maire,

Le Conseil Municipal de PLAISANCE,

Le personnel communal,

Vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2014.

Bonne Année



NOUVEL AN

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une bonne année 2014. Que cette année nouvelle vous apporte SANTÉ, JOIE et PROSPÉRITÉ.

2014 : MUNICIPALES ET EUROPEENNES

Cette année sera une année électorale.

- 1- Les Municipales auront lieu les dimanche 23 et 30 mars 2014 de 08h00 à 18h00. Ces élections suscitent beaucoup d'intérêt et la mobilisation des électeurs. Ce sont, de l'avis du public, celles qui remportent les plus vifs succès en terme de votants, mais celles aussi qui touchent au plus près les citoyens. Il y a quelques changements : les électeurs auront le choix des candidats. Si pour les petites communes de plus de 100 habitants le panachage n'a pas changé, en revanche vous aurez à choisir parmi les futurs représentants du Conseil Municipal des candidats déclarés en Sous-Préfecture. Seront élus au 1^{er} tour les candidats ayant obtenu la majorité absolue, un 2^{ème} tour aura lieu si les 11 conseillers ne sont pas sortis des urnes au 1^{er} tour.
- 2- Les élections Européennes pour l'élection des Conseillers Européens auront lieu en juin 2014. Vous serez informés dans les prochains bulletins à mesure des échéances à venir.

ADIEU CCPI, BON VENT CCPSP

Notre Président de la Communauté de Communes du Pays Issigeacois (CCPI) Alain LEGAL nous a listé dans la Gazette de décembre, toutes les actions menées et les dossiers finalisés de notre jeune Communauté (création en 2010). Nous venons ici le remercier pour l'état d'esprit qu'il a su mener avec son équipe restreinte administrative ainsi qu'au sein du Comité Syndical de la CCPI. Un esprit de bon sens, d'écoute, de sagesse et d'économie dans des décisions prises souvent dans l'urgence.

La CCPI a disparu au 31.12.2013 par fusion avec la Communauté de Communes Val et Côtéaux d'Eymet (CCVCE) au 1^{er} janvier 2014. Ces 2 Communautés réunies prennent comme sigle CCPSP : Communauté de Communes des Portes Sud Périgord.

Il faudra bien nous habituer car le siège est à Eymet. Fondamentalement rien ne changera dans le fonctionnement, vous aurez toujours un point d'accueil à Issigeac. A suivre

A bientôt, le Maire.

CONNE-DE-LABARDE

L'ÉGLISE : À FAIRE CLASSER?... AFFAIRE CLASSÉE !!!!!

Après de nombreuses démarches effectuées sur plusieurs années par quelques membres du Conseil Municipal actuel, à savoir :

- Des rendez-vous avec les architectes des Bâtiments de France
- Des dossiers à constituer et à défendre
- Des recherches sur l'historique
- Des agréments à obtenir auprès de différentes commissions

Notre église est officiellement inscrite à

l'Inventaire des Monuments Historiques

Outre la fierté de voir ce monument reconnu comme remarquable, nous aurons accès à différentes sources de subventions pour le financement des travaux nécessaires à sa bonne conservation.

BONNE ANNÉE

A l'aube de cette nouvelle année,
Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal
vous convient à un
apéritif « pétillant »



DIMANCHE 12 JANVIER à 11 H 30 - Salle des Fêtes -

INFORMATIONS MAIRIE

N° UTILES : Tél : 05.53.24.36.80. Fax : 05.53.22.47.08.

HORAIRES du Secrétariat

MARDI après-midi : 14 h 00 à 17 h 00 (fermé au public)

JEUDI matin : 9 h 00 à 12 h 30

VENDREDI matin : 9 h 00 à 12 h 30 après midi : 16 h 30 à 18 h 30

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

HORAIRES à l'Agence Postale

L'Agence postale communale sera désormais ouverte les :

Lundi : 13 h 30 à 16 h 30

Mardi, Jeudi, Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00

Samedi : 10 h 00 à 12 h 00

Tél : 05.53.27.38.13. Un point lecture est également mis à votre disposition.

Les Horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de l'Agence Postale.

VOEUX

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, le Personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2014

LOCATION DE LOGEMENT COMMUNAL

* A LOUER : logement dit de l'ancienne école - 2 chambres, salon, cuisine chauffage fioul - garage - cour - logement très bon état - Libre - Pour les visites prendre contact avec la mairie au 05.53.24.36.80.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février 2014. Mme Maité MATHIEU, demeurant « les Tendoux », agent recenseur pour la commune se présentera à votre domicile pendant cette période. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

Secrétariat de mairie : La mairie est ouverte au public : les lundis de 9 h 00 à 13 h 00 et les jeudis de 13 h 30 à 17 h 30. Tél / Fax : 05 53 24 33 70 - e-mail : mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de l'agence postale : - Tél : 05 53 22 84 98. Vous y trouverez aussi le point lecture avec possibilité d'emprunt de livres, le dépôt de pains, les journaux Sud-Ouest et Démocrate. L'agence postale est ouverte : du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30 et le samedi de 10h30 à 12h30.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

ÉTAT-CIVIL

Décès : Monsieur DIJOS Moïse est décédé le 2 décembre 2013 à Bergerac à l'âge de 83 ans. Il a été inhumé dans la sépulture familiale de la commune. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

TRI SÉLECTIF

Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale, mais aussi vous débarrasser de vos piles usagées en venant les déposer à l'agence postale communale. Un récipient a été installé à cet effet. Il est accessible aux jours et heures d'ouverture de l'agence postale.

VOEUX

Le Maire, le conseil municipal ainsi que le personnel communal vous présentent tous leurs vœux de  bonheur et réussite pour l'année 2014.

VŒUX ET RETROSPECTIVE

Monsieur le Maire, Bernadette et le Conseil Municipal vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2014. Le Foyer Rural et le Petit Théâtre de Colombier s'associent pour vous souhaiter une BONNE ET HEUREUSE ANNEE avec un joli dicton pour la commencer :

« L'AMITIE NE S'APPREND PAS DANS UN LIVRE. C'EST L'INSTINCT QUI NOUS LA FAIT DECOUVRIR »

Voici le bilan de la vie de la commune pour 2013

_ Naissances : Le 26 février 2013 _ Célest-Andrée -Anna GOOSSENS
 Le 20 avril _ Gustave WEIDMANN
 Le 16 Juillet Anna-Flore-Julia BARRAT-GARESTIER
 Le 01er Aout - Emma CLAMANT
 Le 05 Septembre - Noelya RIC.EL.HARRAK
 Le 02 Octobre - Coralie-Sarah BRUNIER
 Le 23 Novembre - Nolham-Yannick-Claude LE MENEZ
Mariage : Le 29 juin : Mariage de BENOIT MAMON ET CECILE JEANDREAU
Décès Le 01er Décembre le décès de Madame GILBERTE ERMIT

Nous changeons de prestataire pour le ramassage des ordures. C'est maintenant la SITA qui collectera le mardi les sacs Jaunes et noirs....

Les Horaires d'ouverture de la Mairie : Mardi de 17h30 à 19h et le Samedi de 9h à 12 h

FAUX

La Vie de la Commune

Horaires de la Mairie

Ouverte au public : LUNDI : 14 h 00 à 18 h 30

MERCREDI : 14 h 00 à 18 h 30

VENDREDI : 14 h 00 à 18 h 30

Tél : 05.53.24.32.40. Fax : 09.70.62.53.28 / faux24.mairie@wanadoo.fr

Horaires de l'Agence Postale

L'Agence postale communale est ouverte les après-midis
du LUNDI au VENDREDI de 14 h 00 à 17 h 00.

Tél : 05.53.57.72.69

NAISSANCE

De *Gabin* TEJERINA, fils de Céline LOUIS-ALEXANDRE et de Stéphane TEJERINA,
né le 23 Novembre 2013

Félicitations aux jeunes parents

INFORMATION

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITE A LA POPULATION

auront lieu le

Dimanche 12 Janvier 2014

à 11 h à la salle des fêtes



VOEUX

Le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs Vœux au seuil de cette nouvelle année.

GALETTE DES ROIS

Le Maire et son conseil municipal, vous invitent à venir partager la galette des rois, le **Dimanche 12 janvier à 15 heures**, au restaurant scolaire (près de l'église).



A LOUER

A louer logement communal entièrement rénové, centre-bourg, 120 m2. Rez de chaussée : Pièce principale : cuisine, séjour. Salle de bains, WC.

Etage : 3 Chambres.

Chauffage central au gaz - Petit jardin.

LIBRE TOUT DE SUITE - Pour tout renseignement : Téléphoner au 05.53.58.76.27 à la mairie aux heures d'ouverture (mardi et jeudi de 09h00 à 12h00)

INFORMATIONS DU CANTON

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

La liste des assistantes maternelles agréées reste inchangée.

PAROISSE SAINT-MARTIN-DE-VIGNES

JANVIER 2014 - Tel : 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)

<u>Samedi 04 janvier</u>	- 17h30 - Sigoulès	<u>Samedi 18 janvier</u>	- 17h30 - Sigoulès
<u>Dimanche 05 janvier</u>	- 09h30 - Issigeac	<u>Dimanche 19 janvier</u>	- 09h30 - Issigeac
	- 11h15 - Eymet		- 11h15 - Eymet
<u>Samedi 11 janvier</u>	- 17h30 - Pomport	<u>Samedi 25 janvier</u>	- 17h30 - Pomport
<u>Dimanche 12 janvier</u>	- 09h30 - Issigeac	<u>Dimanche 26 janvier</u>	- 09h30 - Issigeac
	- 11h15 - Eymet		- 11h15 - Eymet

DECHETTERIE D'ISSIGEAC - HORAIRES D'ÉTÉ/HIVER

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés - Tél/Fax : 05.53.73.34.46

ÉTÉ : 1 ^{er} avril - 30 septembre	
Lundi et Mardi	9h-12h- / 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h
Vendredi	14h - 18h
Samedi	9h - 12h / 14h - 18h

HIVER : 1 ^{er} octobre - 31 mars	
Lundi et Mardi	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h
Vendredi	14h - 17h
Samedi	10h - 12h / 14h - 17h

AGRAFAGE DE LA PETTE GAZETTE

Prochaine après-midi pour agraffer la gazette :

LUNDI 28 JANVIER 2014

à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s

Bonne Année



☞ **BIBLIOTHEQUE-Issigeac** ☎ 05.53.58.70.32

☞ **CANTINE école Issigeac** : ☎ 05.53.73.30.07

☞ **CENTRE AMBULANCIER Issigeac**
: ☎ 05.53.58.73.83

☞ **CENTRE MEDICO DENTAIRE Issigeac**:
☎ 05.53.58.71.33

☞ **Commission Cantonale Agricole**
(Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)

☞ **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS**
ISSIGEACOIS ↘ ☎ 05.53.57.24.54

☞ **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS**
ISSIGEACOIS : ECOLE et GARDERIE:
↘ ☎ 05.53.24.98.46.

☞ **DECHETTERIE Issigeac**: ☎ 05.53.73.34.46

☞ **ÉCOLE Issigeac** : ☎ 05.53.58.70.71

☞ **GENDARMERIE Issigeac**: ☎ 05.53.73.52.80

☞ **INFIRMIÈRES et INFIRMIERS** :
↘ Carole BICHON - rue des Petites Boucheries
à Issigeac ☎ 05.53.74.85.58
↘ Christine MARTIN-WERBEKE, Françoise
CHARRIER, Sandra GOUIN, Delphine POLET à
Faux ☎ 06.88.20.28.57
↘ M. ADELAÏDE à Bouniagues
☎ 05.53.23.35.72 ou ☎ 06.76.82.89.76

☞ **KINESITHERAPEUTES** :
↘ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac)
☎ 05.53.24.12.37
↘ Mme VANDERMEERSCH Gaëlle
☎ 06.20.92.01.83 (à domicile uniquement)
↘ Mme BORINI Marcella (Bouniagues)
☎ 05 53 22.89.05

☞ **LA POSTE** : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29

☞ **MAIRIE d'Issigeac** : ☎ 05.53.58.70.32
↘ Ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de
13h30 à 17h30. Le Mercredi de 13h30 à 19h00.

☞ **MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE**:
↘ ☎ 05.53.74.64.00

☞ **OFFICE DU TOURISME** :
☎ 05.53.58.79.62

☞ **OSTEOPATHES** : ↘ M. POIRIER et Mlle
GARCIN (Bouniagues) ☎ 05 53 63 90.50
↘ M. CHAPUIS (Issigeac) ☎ 06.77.89.87.21

↘ Mlle CHATEAUREYNAUD (Issigeac)
☎ 06.62.95.65.26

☞ **PEDICURE PODOLOGUE** :
↘ Mme MONNIER Antigone (Issigeac)
Consultations sur RDV uniquement à domicile
☎ 06.61.69.36.06

☞ **POMPIERS** : ☎ 18

☞ **PRESBYTERE D'EYMET**: ☎ 05.53.23.82.10

☞ **PSYCHANALISTE PSYCHOTHERAPEUTE**:
Mme ROUSSELY-GASSEAU ☎ 06.62.92.88.96

☞ **S. A. U. R à Colombier** : ☎ 05.81.31.85.03

☞ **Services à domicile, aide aux personnes**
âgées ou handicapées et petite enfance :
CIAS : 21, rue Sauveterre (ISSIGEAC) - Tél : 05
53 58 70 90- @ : sias.issigeac@wanadoo.fr
ouvert de 9 h 00 à 12 h et de 14 h à 17 h - Fermé
le jeudi après-midi

☞ **SMVS DES 2 CANTONS** : Bouniagues : lundi
8h30 - 16h30 fermeture public, mercredi 13h -
17h ouverture public, jeudi 8h30 - 13h ouverture
public. Tel : 05.53.58.32.45 poste 61 - fax :
05.53.58.27.19. Mail : smvs.2cantons@wanadoo.fr

☞ **St GREGOIRE FUNERAIRE à Issigeac**: ☎
05.53.73.26.99 ou 06.13.81.76.55 ou
stgregoirefuneraire@voila.fr

☞ **VETERINAIRE** :
Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS à
Monsaque ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

☞ **CARS BLEUS Eymet** (Tél : 05.53.23.81.92)

☞ **TAXI Raymond Issigeac-Faux**: ☎
05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39 (transports de
malades assis conventionné toutes caisses)

☞ **Joe le Taxi Bouniagues** : ☎ 06.07.02.09.75 ou
05.53.57.48.99 (transports de malades assis
conventionné toutes caisses)

PERMANENCES DIVERSES

☞ **ASSISTANTE SOCIALE** :
↘ Mme IMBERT Catherine : Le jeudi matin sur
rendez-vous à partir de 09h00 à 12h00. Prendre
contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89

☞ **CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC**
☎ 05.53.57.19.63

☞ **M.S.A** : ☎ 0811 656 566



☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois de **FEVRIER 2014** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le **MARDI 21 JANVIER 2014** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois de MARS 2014.

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (SEMAINES ET JOURS FÉRIÉS) JANVIER/FEVRIER 2014

La pharmacie de garde assurera la permanence du SAMEDI 12h00 au SAMEDI suivant 09h00. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

JANVIER:	☞ Du 28 décembre au 03 janv (01 janvier inclus)	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11
	☞ Du 04 au 10 janvier	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☞ Du 11 au 17 janvier	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☞ Du 18 au 24 janvier	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11
	☞ Du 25 au 31 janvier	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
FEVRIER:	☞ Du 01 au 07 février	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☞ Du 08 au 14 février	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11
	☞ Du 15 au 21 février	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☞ Du 22 au 28 février	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins d'Eymet / Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde

MUNICIPALITÉS DU CANTON : INFORMATIONS COMMUNES

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE



Quel projet de territoire pour 2030?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) prépare l'avenir en matière de logement, de développement économique, d'équipements publics, de transport, d'implantations commerciales et d'environnement, pour les vingt prochaines années.

66 communes du Bergeracois sont concernées par le SCoT lancé en juin 2010.



Le projet est porté par le Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois (SyCoTeB) composé de 70 élus (70 titulaires et 20 suppléants), représentants des intercommunalités adhérentes : la Communauté d'agglomération bergeracoise (CAB), la Communauté de communes du Pays Issigeacois, la Communauté de communes Vals et Coteaux d'Eymet, et la Communauté de communes des Coteaux de Sigoulès.

La démarche du SCoT conditionne le développement du territoire jusqu'en 2030 en apportant des réponses à des questions cruciales qui concernent tout le monde : où se loger, comment se déplacer, où travailler, où consommer ?

L'ambition du SCoT est la construction d'un projet de territoire commun et partagé prenant en compte ses spécificités et sa diversité.

Après le projet, place aux orientations et aux objectifs : étape finale du SCoT

Dernière étape de l'élaboration du SCoT, le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) correspond à la traduction opérationnelle du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

La rédaction des prescriptions du DOO constitue l'étape majeure de l'élaboration du SCoT compte tenu de leur portée juridique.

Selon chaque axe du P.A.D.D. : Structuration de l'espace, objectifs en matière de logements, organisation des déplacements, développement et localisation des équipements, commerces et activités économiques, préservation des espaces naturels et paysagers... **il définit les règles et les contraintes que devront respecter les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux (PLU, et cartes communales).**

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) constitue le volet prescriptif et opposable du SCoT.

Le DOO est structuré en quatre parties, regroupant une vingtaine d'orientations précisées en 140 prescriptions :

Partie 1 : Promouvoir le « capital nature » comme facteur d'attractivité et vecteur de développement ;

Partie 2 : Recentrer le projet de territoire sur l'amélioration de la « vie quotidienne » ;

Partie 3 : Désenclaver le bergeracois et lui offrir une lisibilité économique plus affirmée ;

Partie 4 : Programmer le développement et limiter ses impacts sur les milieux naturels et agricoles ;

Pour chaque thématique, les objectifs du SCoT, ses orientations, ses prescriptions et recommandations sur les modalités de mise en œuvre sont détaillés.

L'arrêt du projet

Conformément au Code de l'urbanisme, le projet de Schéma de cohérence territoriale sera arrêté en janvier 2014 par délibération du SyCoTeB.

L'arrêt de projet du SCoT signifie que les élus du territoire sont d'accord sur les éléments sur lesquels ils ont débattu et travaillé durant trois ans et que le document final est conforme à leurs attentes et à leurs souhaits.

Le document sera ensuite transmis aux Personnes publiques associées (PPA) pour recueillir leurs avis.

Ces PPA (État, Région, Département, Chambre d'agriculture, CCI ...) disposent d'une période de trois mois, à compter de la transmission du projet, pour faire part de leurs avis ou de leurs demandes de modifications ou d'ajustements.

Une enquête publique obligatoire destinée à présenter le projet de document d'urbanisme au public et à recueillir l'avis de celui-ci aura lieu en mai-juin 2014.

Le SCoT Bergeracois devrait être approuvé définitivement fin 2014.

TOUJOURS PLUS D'INFOS SUR LE SITE WWW.SCOT-BERGERACOIS.COM
TOUTES LES ACTUALITÉS, DOCUMENTS, CARTES ET DATES CLÉS DU PROJET SONT
CONSULTABLES SUR LE SITE DU SCOT





Madame, Monsieur,

Cette année, vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera du 16 janvier au 15 février 2014.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations :

- décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.),
- préparer les programmes de rénovation des quartiers,
- déterminer les moyens de transports à développer...

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.



Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr. Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.

Visa n° 2009A001EC du ministre chargé de l'Economie, valable de 2009 à 2015.

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.



INFORMATION NOTICE

THE CENSUS, WHERE EVERYONE IS ACCOUNTED FOR.

Population censuses provide us with information on the population of France and its administrative districts.

The results inform decisions made by public authorities in terms of collective facilities (schools, hospitals, etc.).

They also help professionals to make more accurate assessments of housing stock, help businesses get an accurate view of the available workforce and associations to better meet the needs of the population.

This year, a census is being conducted in your area. Your answers will enable us to update the available data.

This notice provides instructions on how to take part in the population census of 2014.

Thank you for taking part.

My answers are strictly confidential.

The census follows the procedures approved by the CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés / French Data Protection Authority).

- Only INSEE is authorised to use the questionnaires.
- All the statistics produced are anonymous.
- All persons with access to the questionnaires, the census officers and town council personnel in particular, are bound by professional confidentiality.
- The information gathered cannot lead to any administrative or tax checks. In any case, this information is not distributed to any other bodies.

My administrative district and INSEE are running this operation jointly.

The State is responsible for census-taking. Administrative districts prepare and conduct censuses. INSEE organises and oversees data collection, uses the questionnaires and distributes the results.

In order for the census results to be the best possible quality, it is essential that every person surveyed completes his or her questionnaire. Participating in the census is a civic act. Under the terms of the law of 7 June 1951 as modified, it is also an obligation.



« Adieu des Bardouviens, le St Léonnais et les Montois » ; en effet, après 13 années passées à la distribution de votre courrier, le beau sourire de Christine Deschamps, la factrice de Bardou, St Léon et Montaut, éclairera désormais les maisons de nos voisins Lot et Garonnais. Elle remercie chaleureusement chacune et chacun pour le très bon accueil qu'elle a toujours reçu.

**

La gentillesse et la disponibilité de Nadine Bacquet sont bien connues par les Fallois et les Falloises, elle qui chemine par tous les temps depuis bientôt 35 ans pour distribuer le courrier des habitants de la commune. Elle quitte LA POSTE pour une retraite bien méritée et remercie bien sûr tous ses clients. Chacun sait qu'elle ne sera pas pour autant inactive : entre ses 2 petites filles Lana et Lucie, ses animaux et les bons petits plats qu'elle aime concocter (surtout les crêpes et les choux à la crème, divins !) Au revoir notre « Nanette » !

Merci de penser aux remplaçants de ses « 2 pros » de la distribution et de bien noter vos différents noms et prénoms sur vos boîtes aux lettres...

En 2013, les facteurs Simone Grilhé, Martine Berlugue et Bernard Rubin ont cessé leur activité au sein de notre grande maison. A tous nous souhaitons une bonne et heureuse retraite.

Plusieurs changements donc au niveau de votre Centre Courrier d'Issigeac / Mutations, départs en retraite, arrivée de nouveaux facteurs, restructurations....

Nous insistons sur le fait que ces changements ne concernent que votre Centre de Distribution Courrier et non votre Bureau de Poste/Guichet d'Issigeac dont les horaires sont inchangés :

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h

Départ du courrier 14h15

Le samedi

De 9h à 12h

Départ du courrier 11h50

Responsable Bureau de Poste Enseigne : Véronique CHAUVÉAU

Responsable Centre de Distri Courrier : Jean-Samiel ROUX

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS DU CANTON

SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

CONCOURS DE BELOTE

Le vendredi 17 janvier 2014

A partir de 21 heures - A la salle des fêtes de Saint-Aubin de Lanquais

Nombreux lots, 1 lot à chaque participant

BUVETTE - SOUPE AU FROMAGE GRATUITE

Organisé par le comité des fêtes de Saint-Aubin de Lanquais ou la société des propriétaires et chasseurs de Saint Aubin de Lanquais. Responsable M. BURGER : 06.59.55.91.05



Bonne Année



FOYER RURAL ET PETIT THÉÂTRE

L'Année du Foyer rural s'est terminée par une poule au pot animée par le petit Théâtre de Colombier, de saynettes très enlevées qui ont ravi la centaine de convives, avec un délicieux repas.

Le Petit Théâtre prépare sa Prochaine pièce : LA ROSE ET LA COURONNE....

L'ASSEMBLEE GENERALE DU FOYER AURA LIEU LE DIMANCHE 26 JANVIER 2014 à 10 heures du matin....

BOISSE

ASSOCIATION L'ORCHIDÉE

L'ORCHIDEE association loi 1901 a pour but de veiller à la préservation de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie en pays ISSIGEACOIS.

Pour être efficace, elle a besoin de vous. Soyez vigilants, soyez lanceurs d'alerte. Prévenez nous en cas d'atteinte à votre environnement.

Ce peut-être par exemple : une décharge sauvage, une pollution de l'eau , des haies saccagées ou toute autre atteinte à notre cadre de vie.

Nous sommes tous concernés !

Ensemble nous pourrons protéger la nature et proposer des actions bénéfiques à notre canton.

L'association L'ORCHIDEE est soutenue par la SEPANSO Dordogne elle-même affiliée à France Nature Environnement.

Pour nous joindre :

Allain GUILLOT Le Bourg 24560 BOISSE Tél : 05 53 58 74 66 E-mail : allain.guillot.verre@wanadoo.fr

Marie-Pierre MEHEUST Le Bourdeil 24560 BOISSE

Tél : 05 53 24 12 69 E-mail : mariepierre.meheust@orange.fr

ISSIGEAC

LE ROSEAU ISSIGEACOIS

AMIS PÊCHEURS

Meilleurs vœux et meilleures pêches.

Vos permis peuvent être retirés à Issigeac auprès de notre partenaire : l'Office du Tourisme

A bientôt...Le Comité



ISSIGEAC

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT LES AÎNÉS RURAUX DU CANTON D'ISSIGEAC

Compte-rendu des activités du mois de DECEMBRE 2013.

Le Samedi 7 Décembre une belote au profit du téléthon, faible participation.

La belote du 11 Décembre, 48 Equipes se sont affrontées dans la bonne humeur.

Notre repas de Noël offert à nos anciens de 80 ans et plus s'est déroulé le 12 Décembre, dans une ambiance très sympathique. Ce jour-là, René était présent dans nos cœurs, oui un an déjà !!!! Nous ne l'oublions pas !

Marie LHOSTE, Co-Animatrice du CDST, est venue nous informer de la possibilité de transporter des personnes ne pouvant se déplacer seules sur Bergerac, le transport a lieu le vendredi matin. Les personnes intéressées doivent se faire inscrire une semaine à l'avance, afin de pouvoir programmer au mieux. Belle initiative ! Merci Marie pour votre prestation.



GÉNÉRATIONS MOUVEMENT LES AÎNÉS RURAUX DU CANTON D'ISSIGEAC (SUITE)

Activités à venir

Mercredi 8 Janvier à 14 heures belote à Monsaguel

Mardi 28 Janvier 2014 : Assemblée Générale à 10 heures salle du Château à Issigeac - Cette Assemblée Générale, sera suivie d'une Assemblée extraordinaire portant sur le changement de nom de notre Association, Générations Mouvement. A la fin de notre Assemblée, un Buffet campagnard vous sera offert. Nous espérons que vous serez nombreux à venir participer à cette journée.

Encore quelques places restantes pour notre sortie du 14 Février, journée festive au MUSIC HALL de Bergerac, déjeuner spectacle avec sa revue « SPLENDID PARADIS » au prix de 44 euros. Une belle journée en perspective, inscrivez-vous vite !

Tous les Mardis à 14 h : A L'Oustal belote à la mêlée.

La Présidente Florence Castanier et son Conseil d'Administration, vous souhaitent de Bonnes Fêtes de fin d'année.

Pour les inscriptions :

Florence CASTANIER - 05.53.58.77.76 Marguerite BELEYMET : 05.53.58.73.03
Danièle GARRIGUE : 05.53.61.11.54

ISSIGEAC

UNION ATHLETIQUE ISSIGEOISE – RUGBY

En ce début d'année 2014, nous attaquons la phase des matches retour. Le 1er contre Neuvic a été gagné par notre valeureuse équipe 31 à 11 le 15 décembre en match avancé. Score qui nous donne 1 point de bonus offensif. Classement de la poule :

- 1er CENAC	42 POINTS
- 2ème CASTILLONNES	40
- 3ème ST AUBIN	34
- 4ème ISSIGEAC	26
- 5ème LE COPO	22
- 6ème VIRAZEIL	19
- 7ème exaequo	
COLAYRAC et NEUVIC	15
- 9ème MONPAZIER	14
- 10ème LANQUAIS	12

Reprise donc le 12 janvier avec un match des plus importants, nous nous déplaçons à St Aubin. Nul doute que le Capitaine Nicolas Guichard, fort de ses toutes nouvelles fonctions de Papa, saura motiver ses hommes pour peut-être arracher 1 victoire chez le 3ème de la poule..

Pour une mise en jambes après les excès des tables de fêtes, Match amical contre **Eymet** au stade Eric Chauveau, **Samedi 4 janvier à 18h.**

Nous nous félicitons du retour de Arthur DUCONSEIL et nous souhaitons la bienvenue dans notre club à 2 recrues de poids Benjamin AMARI et Arnaud CLAVEILLE.

Carnet :

Coup double le 18 décembre où les cadeaux de Noël sont arrivés en avance ...

1 futur 2ème ligne chez Coralie et Nicolas Guichard, **Gabin !**

1 future ballerine chez Pascal et Claire MORAND-GACHET, **Alice !**

(fierté du Président, qui le même jour fêtait ses 53 ans ...)

A ces 2 bouts de choux nous souhaitons Bonheur et Santé et félicitations chaleureuses aux parents et grands-parents.

En 2014, AEREZ-VOUS le dimanche après-midi SOUTENEZ votre équipe de RUGBY !



ASSOCIATIONS – LOISIRS – ACTIVITES

Les Amis de l'école : tél : 06.09.39.21.70

Association Déco Facile :

Les jeudis soirs en quinzaine de 20h 30 à 22h30, à la salle des fêtes,

Si vous êtes tentés par les loisirs créatifs, venez nous rejoindre.

Renseignements : Virginie, la Présidente : 06 15 90 37 60 - 05 53 27 94 54

Dany, la secrétaire : 06 67 37 43 78 - 05 53 27 38 37

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel : 06 19 81 50 52

Pétanque

Football

Renseignements au football club de Monbazillac 05 53 22 49 54

Site : <http://fc-monbazillacsigoules.footeo.com>

NOUVELLE ASSOCIATION «LE CERCLE CANIN BOUNIAGUAIS»

Le Cercle Canin Bouniaguais situé à « Sepsteyrades » (route de Monsaguel) vous fera découvrir une méthode amicale et positive pour :

- *l'école des chiots,
- *l'obéissance,
- *l'éducation comportementale du chien de compagnie,
- *le sauvetage.

Le cercle est ouvert les mercredis et samedis de 14h 30 à 17h 30.

Renseignements auprès de M. Brunet au : 06 07 26 83 90.

FESTIVAL DE JAZZ POURPRE

L'association "**les Amis de l'école**" recherche des artistes (peintres, sculpteurs, potiers, etc.) et des musiciens Bouniaguais (ou des alentours) pour le *festival jazz pourpre* qui aura lieu le **10 mai 2014 à Bouniagues.**

Si vous êtes intéressé veuillez nous contacter par mail : associationlesamisdelecole@yahoo.fr

Merci.

FAUX

LES ASSOCIATIONS

- * **A.A.M.** : Mme DUBUC Véronique 05.53.24.54.71
- * **AMICALE des CHASSEURS et PROPRIÉTAIRES** : Mr DÉSIGNÈRE Christian 05.53.24.33.07
- * **ASSOCIATION des PARENTS D'ÉLÈVES de L'ÉCOLE de FAUX**:M. LEFEVRE Nicolas : 05.53.63.27.92
- * **BIBLIOTHEQUE** : Mme LAMOUREUX Jeannine 05.53.24.35.37
- * **Les BOULISTES de FAUX** : Mr MAHIEU François 05.53.24.88.91 - 06.12.85.63.09
- * **2CV en FAUX'LIÉS** : Mr MARCOMINI Eric : 05.53.24.29.09
- * **COOPERATIVE SCOLAIRE** : Mme HEYER Annabelle 05.53.24.32.17
- * **COMITE DES FÊTES** : Mme PIGEARD Betty 05.53.61.68.01
- * **L'ETRIER DES BASTIDES** : Mme Marie-Ange MACHOT : 06.10.16.53.60
- * **JAZZANOUS** : Mme TIXIER Myriam : 06.71.78.19.81 - tixiermyriam@orange.fr
- * **FOOTBALL CLUB DE FAUX** : M. FONTAYNE Olivier : 05.53.24.30.60 - fcfaux.footeo.com
- * **LE TEMPS DES LOISIRS (Club du 3^{ème} âge)** : Mme MONTAGNÉ Anne-Simone : 05.53.24.10.61
- * **LE TREFLE GARDONNAIS** : M. ROUX Etienne : 05.53.27.05.47

Ateliers d'éveil sonore pour la petite enfance en pays Bergeracois à la **salle des fêtes de Faux le mardi après-midi**

Bonne Année



MANIFESTATIONS À VENIR

*CREATION ET LOISIRS : Mme FAURE Arlette 05.53.24.03.93

Création et Loisirs à Faux Ce n'est pas trop tard !

Peinture

Si vous avez pensé à commencer le dessin, ou bien de reprendre la peinture ce n'est pas trop tard . . il y a deux groupes à Faux pour vous:
lundi après-midi de 14.00h – 17.00h

infos:

Monica Melinsky ☎ 05 53 22 53 08 ou

Maryvonne Delpit ☎ 05 53 58 32 02 et aussi

mercredi après-midi de 14.00h – 17.00h

infos:

Marie-Hélène Anselmino ☎ 06 63 52 56 06

et aussi à Faux:
Il y a aussi des places au

Ki Aikido

infos:

René Daloze ☎ 05 53 58 92 90

Gym Douce

infos:

Mauricette Potier ☎ 05 53 24 36 71

Dance Country

infos:

Arlette Faure ☎ 05 53 24 03 93.

N'hésitez pas. Venez nombreux !



CALENDRIER MENSUEL DES MANIFESTATIONS DU CANTON

-18-

	JANVIER 2014	
VENDREDI	17	Concours de Belote à St Aubin-de-Lanquais

QUOI DE NEUF À L'OFFICE DE TOURISME



EXPOSITION

Notre exposition vente artisanale de Noël touche à sa fin et nous remercions tous les exposants pour leur travail de grande qualité mais aussi nos visiteurs qui ont largement contribué à sa réussite. Nous ne manquerons pas de renouveler cette manifestation.

C'est aussi pour nous l'occasion de souligner le travail de tous les bénévoles de l'Office de Tourisme qui oeuvrent à la mise en place des expositions et à l'organisation des manifestations. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Si vous aussi souhaitez apporter votre soutien à l'Office, n'hésitez pas à nous contacter. Il ne nous reste plus qu'à vous présenter à toutes et à tous, de la part du personnel et du conseil d'administration de l'Office de Tourisme, nos vœux les plus chaleureux pour 2014.

Office de tourisme du Canton d'Issigeac - Place du Château - 24 560 ISSIGEAC

Tél. / Fax: 05.53.58.79.62

ot.issigeac@orange.fr / www.issigeac.fr

Rejoignez-nous sur Facebook pour suivre notre actualité Office de Tourisme du Pays Issigeacois



Bonne Année

